

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Le nouveau garage à PIERRE BENITE

Description du établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 10/04/2019

Nom : Le nouveau garage
Adresse : 147/149BOULEVARD DE L'EUROPE
Commune principale : PIERRE BENITE (69152)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 08/03/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00059380101

Ancien identifiant SIS : 69SIS08516

Description¹ : Le site a été occupé par un garage. La présence d'hydrocarbures a été détectée dans les sols en 2012. Des travaux de dépollution ont été menés en 2014 mais du fait de contraintes techniques, il n'a pas été permis de supprimer l'ensemble des pollutions et des points de pollution résiduels en hydrocarbures (5800mg/kg en HCT et 131 mg/kg en HAP) ont été détectés après travaux.

En 2014, dans le cadre de la réalisation d'un projet d'aménagement de type parc d'activités, il a été fait :

- enlever l'ensemble des cuves du site (hors cuves de carburant de l'ancienne station-service, historiquement inertées et neutralisées au béton par le dernier exploitant) dont une ancienne cuve d'huiles usagées présente en bordure du site,
- et purger des terres polluées par hydrocarbures présentes à proximité de cet ouvrage et identifiée lors des investigations précitées en mai 2012.

Ainsi, environ 300 tonnes de matériaux pollués ont été excavées et prises en charge dans le centre de tri et valorisation de D.B.S. à Colombier-Saugnieu (69).

A l'issue de la réalisation de ces travaux, un contrôle de la qualité résiduelle des sols a été réalisé après travaux. Ce contrôle a permis de constater que les matériaux les plus impactés historiquement identifiés ont été éliminés, mais qu'il demeure très ponctuellement des teneurs résiduelles significatives en hydrocarbures (5800mg/kg en HCT et 131 mg/kg en HAP). Compte tenu des difficultés techniques (mitoyennetés) qui n'ont pas permis la purge complète de ces matériaux impactés, et au regard de la

faible sensibilité de l'usage projeté à cet endroit (parking VL aérien), le bureau d'étude a jugé que le site se révèle compatible pour l'usage projeté sans mesure complémentaire et a indiqué qu'en cas de changement d'usage, des études complémentaires pourront si nécessaire être menées.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 08/03/2022

Description³ : Un diagnostic des sols a été réalisé par l'acquéreur de l'ensemble du site en mai 2012 par le bureau d'études Galtier Environnement.

Selon l'historique établi dans le cadre de ce diagnostic il apparaît qu'en 1993 «Le Nouveau garage » a été racheté par la société Gallieni Automobiles (fond de commerce). Le nouvel exploitant ne souhaitant pas poursuivre l'activité de distribution de carburant, la station-service a été démantelée, et les cuves ont été neutralisées (remplies de béton) par la société Mobil.

Lors du diagnostic des sols il a été pratiqué des sondages à proximité des anciennes cuves. Les analyses n'ont pas mis en évidence de pollution aux hydrocarbures ni aux BTEX. Il est cependant fait état d'une pollution (23 000 mg/kg) localisée issue d'une cuve enterrée ayant recueillis des huiles de vidanges (activité liée au garage, non soumise à partir de 2004 à la réglementation ICPE).

La qualité des eaux souterraines n'a pas été contrôlée dans le cadre de cette étude.

La fin de la procédure de cessation d'activité du "nouveau garage" a été actée par le rapport de l'Inspection du 8 octobre 2013.

En 2014, dans le cadre de la réalisation d'un projet d'aménagement de type parc d'activités, il a été fait :

- enlever l'ensemble des cuves du site (hors cuves de carburant de l'ancienne station-service, historiquement inertées et neutralisées au béton par le dernier exploitant) dont une ancienne cuve d'huiles usagées présente en bordure du site,
- et purger des terres polluées par hydrocarbures présentes à proximité de cet ouvrage et identifiée lors des investigations précitées en mai 2012.

Ainsi, environ 300 tonnes de matériaux pollués ont été excavées et prises en charge dans le centre de tri et valorisation de D.B.S. à Colombier-Saugnieu (69).

A l'issue de la réalisation de ces travaux, un contrôle de la qualité résiduelle des sols a été réalisé après travaux. Ce contrôle a permis de constater que les matériaux les plus impactés historiquement identifiés ont été éliminés, mais qu'il demeure très ponctuellement des teneurs résiduelles significatives en hydrocarbures (5800mg/kg en HCT et 131 mg/kg en HAP). Compte tenu des difficultés techniques (mitoyennetés) qui n'ont pas permis la purge complète de ces matériaux impactés, et au regard de la faible sensibilité de l'usage projeté à cet endroit (parking VL aérien), le bureau d'étude a jugé que le site se révèle compatible pour l'usage projeté sans mesure complémentaire et a indiqué qu'en cas de changement d'usage, des études complémentaires pourront si

nécessaire être menées.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Hydrocarbures et indices liés

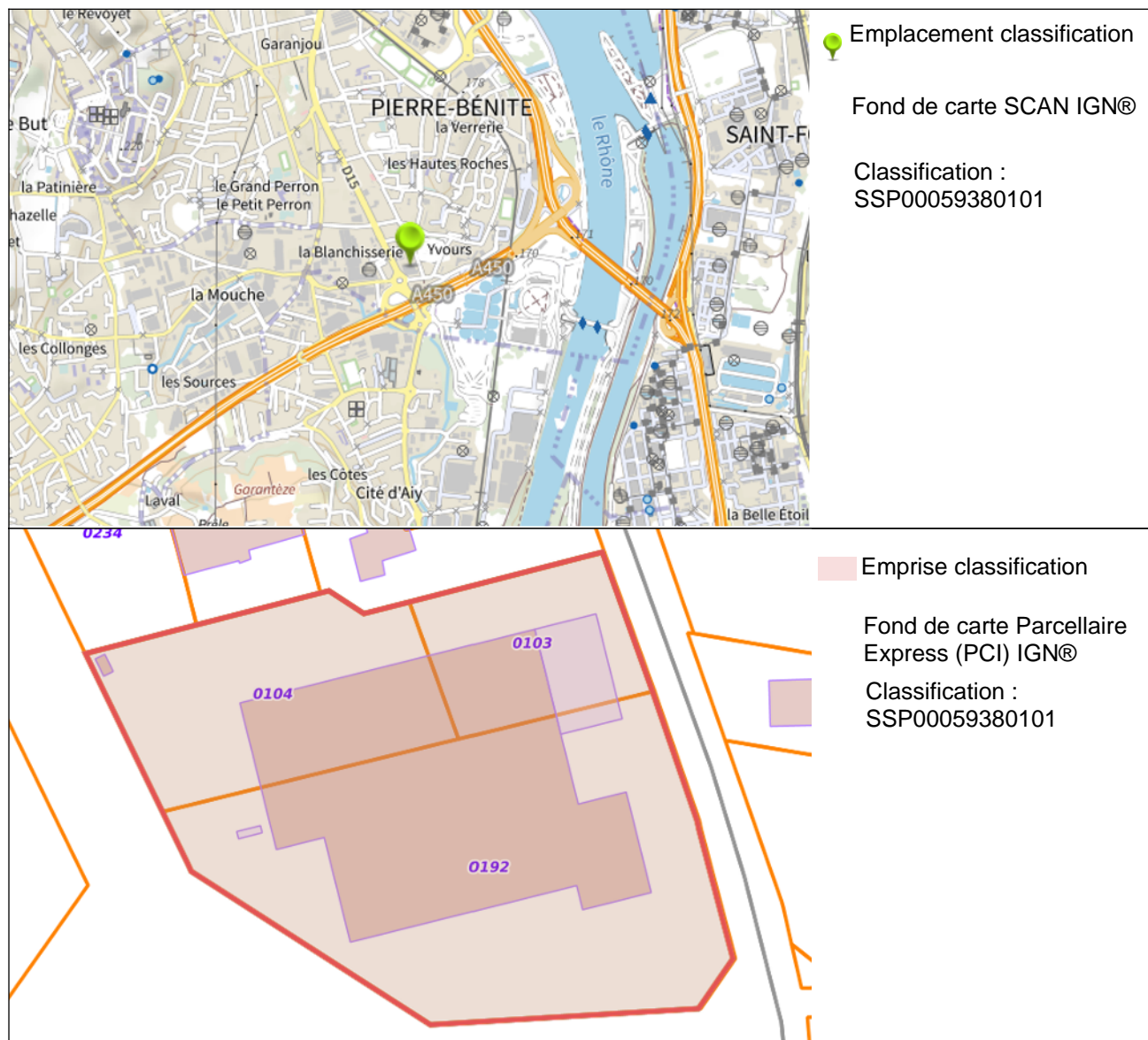
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
PIERRE BENITE		AH	0103	69
PIERRE BENITE		AH	0104	69
PIERRE BENITE		AH	0192	69

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
(Web Mercator) :

Long. :537338.972917625, Lat. :5731725.430035

Superficie estimée :

null

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur GéoRisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.